

Communiqué de presse

Cemex célèbre plus de 20 ans d'engagement en faveur de la biodiversité

Rungis, le 20 décembre 2023 – *L'année 2023 marque à la fois la 20^{ème} réunion du Collectif des Associations Partenaires créé par Cemex en 1995 et le 20^{ème} anniversaire de son partenariat national avec la LPO.*

2023 aura été une année importante dans l'engagement de Cemex en faveur de la biodiversité. Pour marquer la 20^{ème} réunion du Collectif des Associations Partenaires créé par l'entreprise en 1995 et le 20^{ème} anniversaire de son partenariat avec la LPO France, débuté en 2003, Cemex a réuni les 14 et 15 décembre ses partenaires pour effectuer un bilan des principales actions menées en collaboration et proposer un éclairage, par des experts d'organisations reconnues (Humanité et Biodiversité, Institut National de l'Économie Circulaire, LPO France, Office pour les insectes et leur environnement...), sur l'évolution des politiques publiques en lien avec l'environnement. Le siège de la LPO à Rochefort a été choisi tout naturellement pour célébrer collectivement ce double anniversaire.

Création du Collectif des Associations Partenaires

Une collaboration régulière avec des associations naturalistes dans différentes carrières a conduit Cemex, dès 1995, à créer le Collectif des Associations Partenaires (CAP). Initialement composé de 6 associations, le CAP regroupe aujourd'hui 35 fédérations, associations ou conservatoires nationaux, régionaux et locaux. Cette instance se réunit régulièrement pour échanger et favoriser le partage de connaissances autour de la biodiversité et, plus récemment, de l'économie circulaire, de la construction durable et de la RSE. En parallèle, chaque jour, des actions sont menées sur le terrain, au bénéfice de la faune et de la flore présentes sur les sites de production de l'entreprise. « *En 2023, Cemex France est devenue société à mission. L'un des objectifs de notre mission est d'œuvrer en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Cet engagement prioritaire implique de poursuivre et renforcer la collaboration entre l'entreprise et les membres du CAP* » indique Louis Natter, directeur du développement durable.

Agir sur le terrain en faveur de la biodiversité

« *Près de 70% de nos carrières bénéficient d'un partenariat avec un organisme de protection de la nature. Ces structures nous accompagnent au quotidien à travers différentes actions* » explique Johanna Moreau, responsable biodiversité. « *Il peut s'agir de réaliser des inventaires et des suivis écologiques - notamment via le programme ROSELIÈRE, un outil scientifique et standardisé de suivi de la biodiversité -, de définir et mettre en œuvre des plans de gestion, d'appliquer des mesures ERC*, de contribuer au réaménagement des carrières, ou encore de sensibiliser et former des collaborateurs et le grand public* » détaille Johanna. En 2013, Cemex a élargi le périmètre de ces partenariats à ses unités de production de bétons prêts à l'emploi, dans le cadre du programme "Cemex Bétons agit pour la biodiversité", afin de développer l'accueil d'une biodiversité, le plus souvent "ordinaire", sur ces sites. Cette initiative participe à l'essor de la nature en ville et dans les milieux péri-urbains.

Cemex et la LPO, 20 ans d'alliance ininterrompue

Afin de déployer plus largement ces actions, Cemex a signé des partenariats nationaux avec certains membre du CAP. Cela a permis de déployer des programmes spécifiques dans l'ensemble des territoires d'implantation, toujours en adéquation avec les politiques publiques. À titre d'exemple, depuis 2003, l'entreprise formalise son engagement avec la LPO France au travers d'un convention pluriannuelle, la dernière ayant été établie pour la période 2021-2023. Le principe ? Faire coopérer deux acteurs de terrain disposant de nombreuses connaissances à mutualiser. L'expertise de la LPO, en termes de gestion du patrimoine naturel et de sensibilisation du public, est un avantage pour Cemex, qui, de son côté, s'est bâti une solide expérience dans le réaménagement des carrières et le management environnemental des sites de production. « *Cemex et la LPO célèbrent aujourd'hui deux décennies d'action commune au service de la biodiversité ; un engagement dans la durée, mais aussi un exemple à promouvoir.* » a indiqué Alain Bougrain Dubourg, président de la LPO France.

Composé de deux volets complémentaires, ce partenariat fait partie intégrante de la politique de développement durable de Cemex. Le volet "accompagnement" vise à améliorer de façon continue les pratiques opérationnelles de Cemex en lien avec la gestion de la biodiversité sur ses sites tandis que le volet "mécénat" permet de soutenir des programmes de préservation des espaces et des espèces, gérés par la LPO. « *Ce partenariat environnemental renforce notre responsabilité d'entreprise. Il apporte aussi une réponse tangible aux objectifs de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité qui invite tous les acteurs de la société à investir dans ce bien commun qu'est notre patrimoine écologique.* » conclut Michel André, directeur général Cemex Matériaux Europe de l'Ouest.

*Éviter, réduire, compenser

A propos de Cemex

Cemex est une entreprise mondiale de matériaux de construction qui aide à construire un avenir meilleur grâce à des produits et des solutions durables. Cemex s'engage à atteindre la neutralité carbone par une innovation permanente et une R& à la pointe de l'industrie. Le Groupe est à l'avant-garde de l'économie circulaire dans la

chaîne de valeur de la construction, et pionnier dans le développement de l'utilisation des déchets et des résidus comme matières premières et combustibles alternatifs dans ses opérations, en s'appuyant sur de nouvelles technologies. Cemex fournit du ciment, du béton prêt à l'emploi, des granulats et des solutions d'urbanisation sur des marchés en croissance à travers le monde, en proposant la meilleure expérience client, rendue possible par les technologies digitales.

En France, Cemex est un acteur de premier plan du béton prêt à l'emploi et des granulats avec plus de 260 implantations réparties sur le territoire. Ses sites bétons et granulats sont certifiés ISO 14001 et Engagement biodiversité, et ont atteint le niveau « exemplarité » dans le cadre du Label RSE UNICEM Entreprises Engagées. Cemex France a adopté la qualité de société à mission en mars 2023.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.cemex.fr